

Crédits professionnels /

Car4pro

1. Qu'est-ce qu'un crédit professionnel 'Car4pro'?

C'est un crédit d'investissement à court terme pour l'achat de véhicules.

2. But?

L'achat de véhicules nouveaux et de véhicules d'occasion de maximum 2 ans pour lesquelles un permis B est nécessaire.

3. Caractéristiques?

Montant: A partir de 2.500 EUR.

Taux: Taux fixe.

Formules de remboursement: Mensualités. Le remboursement s'effectue de façon standard par domiciliation sur un compte à vue.

Prélèvement du crédit: Prélèvement unique après constitution des garanties. Le remboursement démarre de manière standard selon une périodicité (mois ou année) après le premier prélèvement du crédit.

Garanties : En principe, privilège du vendeur impayé sur le matériel financé et le cautionnement solidaire du gérant en cas de société. En fonction des caractéristiques spécifiques du dossier de crédit, des garanties supplémentaires peuvent être demandées.

Tarif: A la demande, disponible dans les agences.

4. Durée?

Minimum 12 mois et maximum 60 mois.

5. Remboursement anticipé?

Possible, indemnité de remploi de 6 mois d'intérêts sur le solde du capital au moment du remboursement.

6. Frais?

Frais de dossier de 0,20% sur le montant du dossier (avec un minimum de 75 EUR et un maximum de 150 EUR).

7. Intéressé?

Prenez contact avec une agence bancaire AXA pour plus d'information.

Les pouvoirs publics proposent différentes mesures de soutien en vue de stimuler les investissements des entrepreneurs. Vous les trouverez sur : www.financementdesentreprises.be .

Toute plainte sera en premier lieu adressée à votre agence bancaire ou directement au Customer Relations AXA Bank, Grotesteenweg, 214 – B51/494, 2600 Berchem. Si aucune solution ne peut être dégagée, vous pouvez vous adresser à Ombudsman, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, 8, 1000 Bruxelles, ombudsman@ombudsfin.be.